CLUB VOSGIEN OBERNAI

ANNÉE 2027 - ATTESTATION - QUESTIONNAIRE DE SANTÉ

*(Conforme au cerfa n°15699*01)*

Le principe est de fournir un certificat médical (scan ou photo bien lisible admise) au moins tous les trois ans tout en attestant réglementairement de sa « non contre-indication à la pratique sportive » jusqu'au 01/01/2028 au moins.
Ce questionnaire de santé s'adresse donc à celles et ceux qui ont fourni un certificat médical au CVO depuis moins de 3 ans (c'est-à-dire un CM signé du médecin après le 31/12/2024). Si c'est votre cas, le présent questionnaire vous permettra de savoir si vous devez -ou non- fournir un nouveau certificat médical pour votre réinscription pour 2027.

1- Répondre aux questions par OUI ou par NON :

Au cours des 12 derniers mois :	*OUI*	*NON*
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	☐	☐
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	☐	☐
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	☐	☐
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	☐	☐
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	☐	☐
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	☐	☐
A ce jour :		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.) survenu durant les 12 derniers mois ?	☐	☐
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	☐	☐
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	☐	☐
NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du déclarant.		

2- Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir obligatoirement.
Datez et signez la présente attestation entre le 01/01/2027 et le 28/02/2027 : et remettez-la au CVO à Edy (transmission par mél. du scan ou photo bien lisible admise ; envoi à gestionmembres@cvobernai.com) ; vous serez alors couvert pour toute l'année 2027.

3- Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Ne pas remettre la présente attestation au CVO mais la présenter à votre médecin qui établira -ou non- un nouveau certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive.

- Si ce certificat médical est daté de 2026 et afin d'être couvert pour toute l'année 2027 il devra **obligatoirement** être accompagné de la présente attestation à signer entre le 01/01/2027 et le 28/02/2027.
- Si ce CM est daté de 2027, la présente attestation est inutile.

Dans tous les cas, vos soucis de santé doivent rester confidentiels et ne pas être communiqués au CVO.

NOM : Prénom :

Date : Signature :